

FOCUS

LE MOULIN QUÉRIAUD À CONFOLENS



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

Couverture
Le moulin Quériaud en 2023.
© Mairie de Confolens.

Ci-contre
Le moulin dans les années 2010 :
la végétation est très présente et
la roue, abîmée, ne tourne plus.
© CCCL.



LE MOULIN QUÉRIAUD À CONFOLENS - LES FAITS MARQUANTS DE SON HISTOIRE

LES ORIGINES DU MOULIN

Les origines du moulin sont mal connues. Sur un plan de Confolens de la fin du XVIII^e siècle, il est désigné comme « la tannerie de Pierre Berfon ». Il s'agissait a priori d'un moulin à tan. Il est aussi connu sous les noms de moulin du Tau (ou Tô), moulin Saint-Michel ou moulin du Goire.

Le cadastre napoléonien de 1826 est intéressant car il montre la présence de deux moulins contigus : le moulin « actuel » sur la parcelle 814 et un moulin en ruines (détruit par la crue de 1806) sur la parcelle 813. Ils avaient la particularité d'être alimentés par le même bief et, par conséquent, la même vanne ou pelle. Les propriétaires de ces moulins étaient des familles connues de tanneurs comme les Marchadier ou les Trichard.

Cette contiguïté va entraîner un conflit « de voisinage » en 1865. Le moulin du Goire (n°814) a été acheté à cette date par François Defaut et transformé en huilerie. Les ruines du moulin contigu (n°813) sont quant à elle revendiquées par Étienne Pichery qui souhaite le déplacer (ou reporter) sur la rive droite du Goire. Les deux hommes s'opposent car M. Defaut remet en doute la propriété de M. Pichery. Cette affaire va prendre des proportions importantes car les deux hommes, qui s'affrontent d'abord par courrier et pétition interposés, vont porter l'affaire devant les tribunaux. Elle sera d'abord jugée au tribunal de Confolens en août 1868 puis au tribunal de Bordeaux en juin 1869. Au terme de ces procès, M. Defaut aura gain de cause et M. Pichery sera débouté de sa demande.

UNE RECONVERSION EN MOULIN À HUILE

François Defaut est à l'origine de la reconversion du moulin en huilerie. C'est également lui qui construit le moulin sous sa forme actuelle. Il s'agit d'un bâtiment rectangulaire avec une roue à aube sur un bief dérivé du Goire. Il possède une toiture à longs pans à une seule croupe. Cette forme particulière de toiture pourrait être en lien avec le moulin contigu disparu, qui se trouvait sans doute sous le même toit.

La famille Defaut – père et fils – reste propriétaire du moulin jusqu'en 1932, date à laquelle il est acheté par M. Louis Quériaud.

Jusque dans les années 1960, M. Quériaud fit de l'huile de noix et de colza deux fois par semaine, le mercredi et le samedi. Le client arrivait tôt le matin avec son sac de colza ou de cerneaux de noix. Il emmenait également de quoi manger et boire car la file d'attente était importante. M. Quériaud pressait également pour son propre compte des oléagineux et vendait l'huile à des particuliers.

L'huilier utilisait la meule pour écraser les graines. Puis elles étaient chauffées dans la poêle jusqu'à une certaine température - appréciée manuellement par l'huilier - avant d'être pressées. On dit que le travail s'effectuait « à façon ».

Pour 7 livres de graines de colza (soit environ 3,5 kg), on obtenait 1 litre d'huile. Le client payait par kilo de graines et laissait à l'huilier le résidu du pressage, qu'on appelait le tourteau ou la tourtelle. Ce tourteau, en pain compact, était ultérieurement cassé avec une masse, moulu et revendu par l'huilier aux éleveurs qui



1. Située au rez-de-chaussée du moulin, la meule. En dessous, on distingue l'axe de la roue à aubes.

© CCCL.

2. La roue du moulin en restauration dans les ateliers Vignaud à Esse.

© Jean-Louis Quériaud.

mélangeaient cette farine aux aliments pour engraisser le bétail. Pour les noix, 2 kg de cerneaux rendaient 1 litre d'huile. L'huile de noix est reconnue pour ses vertus apaisantes, notamment sur les brûlures.

La gestion de l'eau est un élément fondamental dans un moulin à eau. La roue ne pouvait pas tourner si le Goire était à sec ou en crue, au risque d'endommager tout le système. Lorsque M. Quériaud prend sa retraite dans les années 1960, l'activité a périclité et il ne reste qu'un petit nombre de clients. Ainsi, le moulin cesse de fonctionner.

LES ANNÉES 1990, SYNONYME DE RENAISSANCE

La période entre le milieu des années 1960 et la fin des années 1980 est marquée par le décès de Louis Quériaud. À sa mort, le moulin est légué en indivision à ses deux enfants. Pendant les années 1980, le site est envahi par les ronces et les orties. Le moulin est vandalisé à plusieurs reprises : portes enfoncées, vanne ouverte, matériel jeté dans la rivière, etc. Face à ce constat, et désireux de préserver le patrimoine vernaculaire de Confolens, M. Jean-Louis Quériaud décide de racheter la part de sa sœur, ce qui fait de lui le seul propriétaire du moulin.

Il obtient des aides financières pour faire des travaux sur le site : remplacement de la vanne, réparation de la toiture, aménagement d'un gué en aval du barrage. La roue, refaite à l'identique par l'entreprise Vignaud, est remise en place en juillet 1995. Avant cette date, l'arbre de la roue était cassé et elle ne pouvait plus tourner. Or, la

roue doit tourner régulièrement pour ne pas sécher, sous peine de voir le bois se décomposer rapidement. Ainsi, l'immobilisation de la roue avait entraîné le pourrissement de la partie immergée. L'entreprise Vignaud a réutilisé les éléments métalliques de l'ancienne roue et a reproduit l'arbre, les rayons et les ailes (ou aubes) de la roue. Cette restauration permet de remettre le moulin en fonctionnement. Le bâtiment est ouvert à différents moments de l'année pour faire découvrir aux visiteurs les différentes étapes de fabrication de l'huile : écrasage des graines de colza ou des cerneaux de noix, chauffée dans la poêle, pression dans la presse en fonte. Pour faire l'huile de colza, les graines sont prêtes à l'emploi. Pour l'huile de noix, il faut casser les noix pour récupérer les cerneaux. Ainsi, en février, une équipe de « casseurs » se retrouvait à la salle du groupe Lo Gerbo Baudo pour une soirée « énoisage ». Avec l'aide de maillets et de casse-noix, l'équipe cassait environ 70 kg de noix pour environ 35 kg de cerneaux, soit entre 17 et 18 litres d'huile. Ces utilisations régulières du moulin se déroulent jusqu'en 2006.

UN NOUVEL ARRÊT FORCÉ

En août 2006, un problème mécanique est survenu alors que la meule tournait. On a lié ce problème mécanique à une possible quantité de mouture trop importante. Au moment où ce problème a été constaté, la roue n'a pas été arrêtée dans la foulée, ce qui a entraîné la casse de certains alluchons (dents d'engrenage en bois adaptables à une roue).



3. Sur le cadastre napoléonien, le moulin occupe la parcelle 814. On distingue le sentier d'accès depuis la ville haute, qui serpente à flanc de coteau.

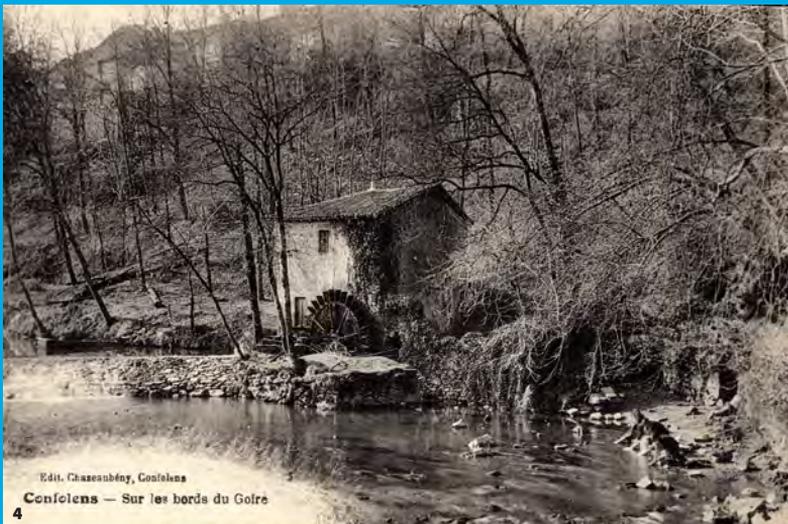
© Archives Départementales de la Charente.

4. Le moulin à la fin du XIX^e ou au début du XX^e siècle. Au premier plan, des laveuses.

© Collection privée.

5. Vue du moulin et du bief depuis le passage à gué.

© Mairie de Confolens.





1. Travaux d'aménagement de la berge du moulin pour la remise en état du chemin d'accès depuis les hauteurs du quartier Saint-Maxime.

© Jean-Louis Quériaud.

Cette avarie a provoqué un arrêt forcé du moulin, et ce jusqu'à récemment. Comme lors du premier arrêt du moulin, la roue a subi d'importants dommages et la remise en fonctionnement du moulin passe par la restauration de la roue. Pendant plusieurs années, M. Quériaud tente de relancer la dynamique autour du site et de mobiliser des financements. L'association « Le moulin du Goire » voit le jour en 2014 mais elle est éphémère et est dissoute en 2016. Cette situation de statu quo évolue à partir de 2018.

UN CHANGEMENT DE PROPRIÉTÉ MOTEUR DE SA DEUXIÈME RENAISSANCE

Bien que le moulin Quériaud soit à l'arrêt depuis plusieurs années, il reste le seul moulin de Confolens équipé de sa roue ce qui fait de lui un élément de patrimoine vernaculaire exceptionnel de la ville. Le 11 juin 2018, la commune de Confolens achète le moulin à M. Quériaud afin de lui redonner une nouvelle vie. En 2020, le Conseil Départemental de la Charente lance un projet intitulé « Budget Participatif Charentais ». Doté d'une enveloppe d'un million d'euros, ce projet associe les citoyens charentais à l'amélioration de leur cadre de vie en leur donnant la parole et en participant à la vie du territoire. Ainsi, tous les projets candidats sont soumis au vote des Charentais. Ce vote peut se faire en ligne sur la plateforme numérique dédiée au budget participatif, dans les mairies, sur les foires et les marchés, au siège du Département. Les projets candidats doivent s'inscrire dans la thématique du développement durable et ne

concerner que des dépenses d'investissement. Ils doivent relever des compétences du Département et bénéficier aux Charentais, en étant d'intérêt collectif et en transformant les lieux en espaces libre d'accès.

L'association des Amis du Vieux Confolens, à la demande de la mairie, a monté un dossier de candidature pour la réhabilitation du moulin Quériaud. À l'issue des votes, le projet autour du moulin a fait partie des projets plébiscités. Il a ainsi obtenu une enveloppe de 50 000 €, somme à laquelle s'est ajoutée une subvention de 5 000 € de la Fondation Agir du Crédit Agricole. Les travaux ont débuté au printemps 2022 avec la consolidation de la berge fragilisée par la chute d'un acacia et la réparation du barrage. La roue, très endommagée, a été retirée pour être restaurée dans les entrepôts de l'entreprise Vignaud à Esse. Elle est remise en place en novembre 2022, une fois les travaux sur le barrage et la berge terminés. À l'issue de ces travaux de restauration, le moulin a été inauguré le 17 juin 2023. À terme, l'objectif de la municipalité est d'ouvrir le moulin au public et de le refaire fonctionner à certains moments de l'année, comme en période estivale ou aux Journées Européennes du Patrimoine.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE MOULIN QUÉRIAUD (liste non exhaustive) :

- Les Amis du Vieux Confolens, *Les moulins de Confolens*.
- Pierre BOULANGER, *Les moulins de Confolens (Charente)*.
- Jean-Louis QUÉRIAUD, *Le moulin à huile du Goire*.
- Jean-Louis QUÉRIAUD, « *Le moulin Louis Quériaud a retrouvé sa roue* », dans le Bulletin des Amis du Vieux Confolens, n°149.
- Jean-Louis QUÉRIAUD, « *Nouvelles brèves : le moulin Louis Quériaud* », dans le Bulletin des Amis du Vieux Confolens, n°137.
- Jean-Louis QUÉRIAUD, « *Renaissance du moulin Louis Quériaud* », dans le Bulletin des Amis du Vieux Confolens, n°146.
- Maurice TRAUMAT, « *Souvenirs (Moulin Louis Quériaud)* », dans le Bulletin des Amis du Vieux Confolens, n°95.
- Jean-Louis QUÉRIAUD, « *L'ancien moulin à huile du Goire* », dans le Bulletin des Amis du Vieux Confolens, n°36.

ACCUEIL & INFORMATIONS

Office de tourisme de Charente Limousine
<https://www.tourisme-charentelimousine.fr/>
Tel : 05.45.84.22.22.

« LA FORCE HYDRAULIQUE DES NOMBREUX COURS D'EAU EST DOMESTIQUÉE ET CONTRÔLÉE PAR LES POUVOIRS CIVILS OU RELIGIEUX DÈS LE MOYEN ÂGE »

Texte tiré de l'historique de la catégorie « Moulins, minoteries et tanneries du Confolentais », dossier d'inventaire de la Communauté de communes du Confolentais, service de l'inventaire culturel de la région Nouvelle Aquitaine .

Laissez-vous conter le Confolentais, Pays d'art et d'histoire...

... en compagnie de guides conférenciers agréés par le ministère de la Culture. Ils connaissent parfaitement le territoire et vous donnent des clés de lecture pour comprendre un bâtiment, un paysage, une ville et un village au fil des quartiers.

Le Confolentais (en Charente Limousine) appartient au réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire

La Direction Générale des Patrimoines, au sein du ministère de la Culture, attribue le label « Villes et Pays d'art et d'histoire » aux collectivités locales qui animent leur patrimoine. Il garantit la compétence des animateurs de l'architecture et du patrimoine et des guides conférenciers, ainsi que la qualité de leurs actions. De l'architecture aux paysages, les villes et pays mettent en scène le patrimoine dans sa diversité. Aujourd'hui, un réseau de 202 villes et pays vous offre son savoir-faire dans toute la France.

Le service Patrimoine anime la convention «Pays d'art et d'histoire » signée entre la Communauté de communes de Charente Limousine et le ministère de la Culture. Il organise diverses animations pour découvrir et valoriser le patrimoine du territoire auprès de ses habitants et des visiteurs. Il se tient à la disposition des communes et des structures locales pour tout projet.

À proximité

Dans la Région Nouvelle Aquitaine : les villes de Bayonne, Bergerac, Bordeaux, Cognac, Dax, La Réole, Limoges, Pau, Périgueux, Rochefort, Royan, Saintes, Sarlat, Thouars ; les pays de GrandAngoulême, du Grand Châtelleraut, de Grand Poitiers, du Grand Villeneuvois, des Hautes Terres Corréziennes et Ventadour, de l'île de Ré, du Mellois en Poitou, des Monts et Barrages, de Parthenay-Gâtine, des Pyrénées béarnaises, de Saint-Jean-de-Luz et Ciboure, Vézère et Ardoise, de Vienne et Gartempe.

Pour tout renseignement

Communauté de communes de Charente Limousine
Service Pays d'art et d'histoire
8 rue Fontaine des jardins
16 500 Confolens
Tel : 05.45.84.14.08.
celine.deveza@charente-limousine.fr
Office de tourisme de Charente Limousine
Tel : 05.45.84.22.22.
tourisme@charente-limousine.fr
Textes : C. Deveza, 2023.
Conception : Pays d'art et d'histoire, CCCL.
Remerciements à Jean-Louis Quériaud pour son aide précieuse et sa relecture.

Conception graphique
DES SIGNES studio
Muchir Desclouds 2015

Impression
IGE Edigraphic

Cette brochure a été réalisée grâce aux documents fournis par M. Quériaud, à la bibliographie existante et à l'inventaire du patrimoine, mené entre 2003 et 2006 par la Communauté de communes du Confolentais et le service de l'inventaire général du patrimoine culturel de la Région Nouvelle Aquitaine.

